



Ajouter un garant refait on un bail??

Par **noisette13_old**, le 15/11/2007 à 17:42

bonsoir j'ai deux question encore je voudrais savoir si il est possible de rajouter un garant sans refaire le bail
et en quoi consiste un "avenant" exactement

Par **Jurigaby**, le 15/11/2007 à 17:43

Bonjour

Oui,c'est possible.

un avenant est un document que l'on rajoute au contrat de bail existant et qui prévoit certaines modifications.L'avenant doit êtres signé par toutes les parties initialement présentes.

Par **noisette13_old**, le 15/11/2007 à 18:51

d'accord je vous remercie